

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 6 février 2023

L'an deux mille vingt et deux, le 6 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 30 janvier 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Kate MARIE, Jean-Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphael BENOIT
Laura LAVILANIE procuration à Nadine DESMARAIS
Jean-Baptiste GRANGE
Jean Philippe DELARUE
Anne DUNAN

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Raphael Benoit est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **16 janvier 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **16 janvier 2023** est approuvé à l'unanimité.

**REFACTURATION DU BRANCHEMENT DES EAUX USEES – IMPASSE
JOUANOLE (17-2023)**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier daté du 31 mai 2022 envoyé à Mr Borrel Michel. La commune lui demandait de raccorder son immeuble situé au 2 impasse Jouanole au tabouret du réseau public d'assainissement collectif.

Ces travaux n'ayant pas été réalisés, la commune a fait mettre en œuvre le dit branchement par l'entreprise Colas lors de la rénovation de la voirie de l'impasse.
Il convient de refacturer le coût de ces travaux à Mr Borrel Michel. Le montant s'élève à 750€ HT soit 900€ TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de refacturer la somme de 900€ TTC à Mr Borrel Michel pour les travaux de branchement au réseau public d'assainissement collectif.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau